

URGENCE DRONES

Faire de la France un des moteurs d'une filière Europe–Ukraine

Plaidoyer porté par l'association « Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre ! » (PLU - depuis 2022) / Groupe Armement

Priorité absolue : l'aide à l'Ukraine. En produisant massivement des drones avec elle, la France et les États européens volontaires lui permettraient de reconstituer son avance technologique, d'user les capacités russes et de reprendre l'initiative stratégique face à la Russie. La souveraineté européenne et la réindustrialisation française sont les bénéficiaires qui en découlent.

1. CONTEXTE ET ENJEUX STRATÉGIQUES

Depuis 2022, l'Europe est entrée dans l'ère de la guerre des drones. Le 9 septembre 2025, 19 à 23 drones russes violent l'espace aérien polonais, première interception armée de l'OTAN. Dix jours plus tard, trois MiG-31 russes pénètrent dans l'espace aérien estonien : des tests délibérés de nos défenses. Selon le commissaire européen Andrius Kubilius, Moscou pourrait déployer entre 7 et 9 millions de drones en 2026, avec un objectif de 1 000 drones par jour contre l'Ukraine.

À l'inverse, l'Ukraine a bâti en quatre ans un écosystème sans équivalent : 7 fabricants en 2022, plus de 500 en 2025, avec une capacité industrielle pouvant atteindre 8 millions de drones FPV par an. Le 1er juin 2025, l'opération Spiderweb frappe cinq bases aériennes russes à plus de 4 000 km du front avec 117 drones FPV à moins de 1 000 dollars pièce, détruisant ou endommageant des dizaines de bombardiers stratégiques : un tiers des lanceurs de missiles de croisière russes selon Kiev.

La France a déposé le 8 avril 2026 un projet d'actualisation de la LPM, mais son retard stratégique sur les drones reste critique : pas de filière souveraine, pas de coopération structurée avec l'Ukraine.

2. UN PARTENARIAT MUTUELLEMENT PROFITABLE

Les États européens apportent à l'Ukraine :

- ▶ Capitaux et investissements massifs
- ▶ Composants critiques souverains : semi-conducteurs, motorisation électrique haute performance, optique et capteurs IR, navigation par satellite. Réduction dépendance composants chinois et briques américainesITAR
- ▶ Standards OTAN et accès aux marchés d'exportation
- ▶ Pilier de la reconstruction post-conflit

L'Ukraine apporte aux États européens :

- ▶ Savoir-faire de guerre unique : essaims, anti-brouillage, guidage fibre optique, drones navals
- ▶ Systèmes éprouvés au combat, disponibles immédiatement
- ▶ Retour d'expérience en temps réel (« Test in Ukraine »)
- ▶ Doctrines d'emploi forgées en haute intensité. Aucun exercice occidental ne peut les reproduire.
- ▶ Futurs instructeurs du réseau d'académies de formation

3. UNE OPPORTUNITÉ INDUSTRIELLE POUR LA FRANCE

Au-delà de l'impératif sécuritaire, cette filière représente un levier concret de réindustrialisation et de souveraineté technologique, à saisir maintenant, avant que les industriels américains ne s'imposent comme principaux fournisseurs des armées européennes.

Grands groupes

La France dispose de champions industriels mondiaux couvrant l'ensemble du spectre des drones militaires, de la conception à l'intégration, de l'optique aux systèmes de combat :

- ◆ Airbus Defence & Space
- ◆ Dassault Aviation & Systèmes
- ◆ KNDS
- ◆ MBDA
- ◆ Naval Group
- ◆ Safran
- ◆ Thales

PME · ETI · Start-up

Les entreprises ci-dessous illustrent, sans exhaustivité, la richesse et la diversité de cet écosystème, cœur innovant de la filière drones.

- ▶ Alta Ares
- ▶ Delair
- ▶ Diodon
- ▶ Drone Français
- ▶ ECA Group
- ▶ Egide
- ▶ EOS Technologie
- ▶ Exail
- ▶ Harmattan AI
- ▶ Helsing
- ▶ Seaowl
- ▶ Survey Copter
- ▶ Turgis & Gaillard
- ▶ Novadem

Industrie duale

- ▶ Chaînes automobiles reconvertisibles → drones à bas coût (modèle Renault)
- ▶ Métallurgie, électronique, plasturgie : capacités excédentaires mobilisables rapidement
- ▶ « Usines duales » : défense en temps de crise, production civile en temps normal
- ▶ Réindustrialisation du territoire + milliers d'emplois qualifiés
- ▶ Marché export mondial : 80-90 Mds\$ à horizon 2030

4. UNE RÉORIENTATION URGENTE DES FONDS EUROPÉENS

Les instruments financiers existent mais sont dispersés sur l'ensemble du spectre capacitaire de défense, sans fléchage prioritaire vers les drones ni association systématique de l'Ukraine.

Situation actuelle — fonds dispersés

- ▶ EDF (8 Mds€ 2021-2027) : 1 Md€ seulement sur les drones, dilué entre chars, satellites, missiles
- ▶ SAFE (jusqu'à 150 Mds€ de prêts) : sans fléchage prioritaire vers les drones
- ▶ BraveTech EU : 100 M€, symbolique au regard des besoins
- ▶ European Drone Wall : projet phare sans ligne de financement dédiée

Notre proposition — fonds réorientés

- ▶ EDF : réorientation vers les drones, Ukraine partenaire
- ▶ SAFE : orientation, par les États, d'une part de l'enveloppe allouée vers les drones, partenariat Ukraine
- ▶ Création d'un SAFE 2 dédié co-production de drones, États membres–Ukraine
- ▶ BraveTech EU : porté à 2-3 Mds€ pour la production industrielle

Effort total : **20 à 30 Mds€ sur 5 ans**, marginal à l'échelle de l'Union, décisif pour l'Ukraine et pour notre souveraineté

5. HUIT PROPOSITIONS CONCRÈTES

1. Fonds drones France : 3 Mds€ d'ici 2030 (0,7 % de l'enveloppe LPM actualisée, 8,3 % de la rallonge de 36 Mds€), pour la production, la R&D et les achats conjoints de drones et solutions anti-drones. Visibilité pluriannuelle pour les industriels, levier de leadership français dans les institutions européennes. Ce fonds doit prioritairement financer des coentreprises franco-ukrainiennes, seul moyen d'accéder rapidement à un savoir-faire éprouvé au combat et de contribuer à la défense de l'Ukraine.

2. Fonds européen dédié : 20 à 30 Mds€ sur 5 ans. Investissement distinct et cumulatif au marché d'achats : réorientation de l'EDF et des nouveaux instruments vers les drones, part des prêts SAFE nationaux orientée vers des projets drones UE-Ukraine, création d'un SAFE 2 dédié à la co-production de drones, BraveTech EU porté à 2-3 Mds€ avec effet de levier sur le capital-investissement privé.

3. Centres d'excellence thématiques. France : IA embarquée, optique de précision, munitions rôdeuses. Ukraine : essais autonomes, drones navals, guidage fibre optique. Pôles complémentaires en Allemagne, Danemark, États baltes, Finlande, Italie, Pologne, reliés par des plateformes numériques sécurisées et des programmes d'échanges d'ingénieurs.

4. Transfert de technologies bidirectionnel. De l'Ukraine vers les États européens volontaires : doctrines et systèmes éprouvés au combat, résistance au brouillage, coordination d'essais. Des États européens vers l'Ukraine : capteurs, matériaux composites, certification OTAN, encadrés par des accords de propriété intellectuelle précis et équitables.

5. Engagement d'achats conjoints de 1 à 2 millions de drones/an. Entre États européens volontaires, engagements pluriannuels d'achats coordonnés et cofinancés au niveau européen, pour atteindre au moins 1 million de drones par an à horizon 2028, puis 2 millions à horizon 2030. Constituer un stock tournant d'environ deux mois de guerre de haute intensité (munitions téléopérées, drones d'attaque à bas coût, intercepteurs et autres catégories), pour un marché annuel de l'ordre de 40 à 50 Mds€ adossé aux instruments européens existants (SAFE, EDIP, EDIRPA, achats conjoints) et aux budgets nationaux, avec économies d'échelle et renforcement de la compétitivité à l'export.

6. Produire pour livrer l'Ukraine en priorité : soutenir immédiatement son effort de guerre en alimentant le front plutôt que stocker en Europe : les cycles d'innovation rapides rendent vite obsolètes des drones stockés plusieurs années ; aucun risque d'obsolescence en livrant directement au front, avec retour d'expérience en temps réel via l'initiative « Test in Ukraine », chaque drone livré améliore la génération suivante.

7. Force de déploiement rapide sur le flanc Est. Plusieurs milliers de drones déployables en quelques jours depuis des sites pré-positionnés, intégrés aux dispositifs OTAN de vigilance type Eastern Sentry : dissuasion crédible pour Moscou, laboratoire doctrinal pour l'OTAN et vitrine technologique.

8. Réseau d'académies de formation : 200 000 opérateurs d'ici 2030. Réseau d'écoles en France en Ukraine et dans plusieurs États européens volontaires, notamment en Pologne et dans les États baltes : instructeurs ukrainiens, standards OTAN, nouveaux profils vers la défense.

6. OBJECTIONS ET RÉPONSES

« L'Ukraine n'est pas membre de l'UE ni de l'OTAN. Comment garantir la sécurité des technologies ? »

► Les briques les plus sensibles restent développées et produites en Europe, avec un rôle moteur de la France.

« La Russie pourrait intensifier ses attaques contre les sites de production ukrainiens. »

► Une part significative de la production est répartie entre l'Ukraine et plusieurs pays européens sous parapluie OTAN.

« N'est-ce pas une militarisation excessive de l'Europe ? »

► Il s'agit d'une remilitarisation de dissuasion face à une menace réelle. Nous cherchons à empêcher la guerre, pas à la provoquer

« Le coût budgétaire ne sera-t-il pas prohibitif ? »

► 20 à 30 Mds€ sur 5 ans, c'est un effort limité à l'échelle européenne et c'est infiniment moins que le coût d'une guerre avec la Russie que nous aurions échoué à dissuader.

► Pour la France, 3 Mds€ d'ici 2030 (moins de 1% de la LPM) : coût limité pour retour majeur en souveraineté, emplois industriels et sécurité.

« La question n'est pas de savoir si nous devons construire avec l'Ukraine une industrie de drones européenne. La question est de savoir si nous en avons encore le temps. La réponse est oui. Mais la fenêtre se referme. »

25/04/2026

| **Auteure** : Anne Marleix (PLU) | **Contributeurs** : Guillaume Ancel, Gilles Bignolas (PLU), Aurélien Duchêne, Xavier Tytelman

| **Soutiens** : Général Vincent Desportes (2S), Arthur Kenigsberg (Partner Iron Bridge), Tara Varma (German Marshall Fund).